

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF À LA MISE À DISPOSITION
D'UN TERRAIN
N° 6979**

Le Port autonome de Strasbourg, la Société ALSABAIL - Alsacienne de crédit-bail immobilier - société anonyme d'économie mixte au capital de 9 704 280,00 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le n° B 718 504 004 (n° de gestion : 1971B00400) ayant son siège social à 67000 Strasbourg – 7 Place Sébastien Brant et la société BMG LOGISTIQUE société par actions simplifiée au capital de 4 515 348,36 € immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Angers sous le n° B 435 304 183 ayant son siège social à 49220 Chambellay – Le Bois Montbourcher), ont conclu le 18 décembre 2025 un avenant n° 5 au contrat d'occupation rép. n° 5479 du 22 octobre 2004 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 10 484 m² situé 9a rue de Cherbourg à Strasbourg portant poursuite dudit contrat à compter du 18 décembre 2025 avec la société ALSABAIL et prorogation de la durée du contrat d'occupation.

Le Port autonome a réalisé des mesures de publicité relatives à la mise à disposition du terrain par une publication pendant six semaines sur le site internet du Port autonome du 7 octobre au 18 novembre 2025, cette publicité n'a fait l'objet d'aucune manifestation d'intérêt concurrente à celle de la société BMG LOGISTIQUE, sur la base de l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration

Pour toute demande de renseignement complémentaire :
Direction de la Valorisation
Tél : 03.88.21.78.01
e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.